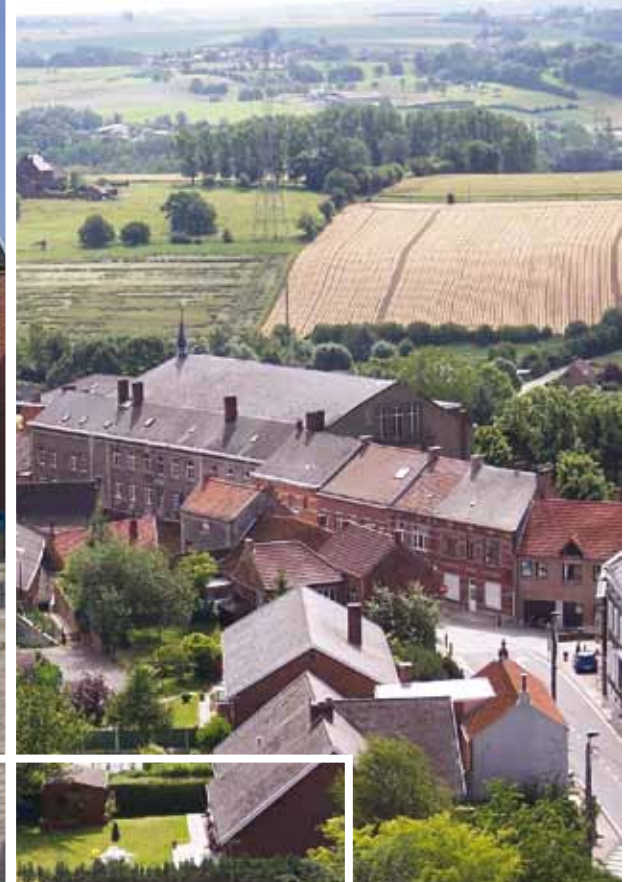


Nos 3 villages

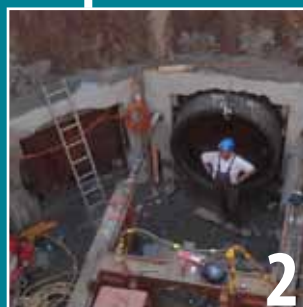
ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Avril 2012



n°103

sommaire



TRAVAUX



SUBSIDES
ASSOCIATIONS



ITTRE, COMMUNE
ÉQUITABLE



EDITO

APRÈS LES 4 PREMIERS POINTS, VOICI LA SUITE DE MES RÉFLEXIONS.

5. Et l'université ? Les humanités secondaires y préparent-elles bien ?

Les étudiants qui y entrent ont parfois l'impression de débarquer sur une autre planète. La dernière classe d'humanité supérieure devrait tendre à fonctionner sur le modèle universitaire: une certaine autonomie, une façon de prendre des notes, de gérer son travail.

6. Redonner un sens concret à des cours qui peuvent apparaître comme trop théoriques.

N'est-ce pas là que se situe le rejet des mathématiques et des sciences ? Les élèves ont parfois l'impression qu'on leur apprend des choses qui ne leur serviront jamais à rien.

Multiplier les applications de la théorie pour résoudre des situations concrètes, des problèmes du quotidien. Renouer la théorie et la pratique, c'est la révolution copernicienne de notre enseignement. La pédagogie du projet s'inscrit dans cet objectif. Il faut faire « coller » l'enseignement avec la réalité : lire pour découvrir, trouver des so-

Mes réflexions sur les moyens d'améliorer la qualité de notre enseignement (suite)

lutions, pour le plaisir, écrire pour communiquer, transmettre, faire des math, du calcul mesure, de la géométrie pour résoudre des problèmes concrets, construire des choses... Combien de fois au cours de votre scolarité vous a-t-on appris à vous servir de l'algèbre pour résoudre un véritable problème ?

7. Réinstaurer une discipline plus stricte dans les écoles et exiger davantage de respect pour l'enseignement.

Certaines écoles vivent dans un tel climat qu'il n'est plus possible d'enseigner correctement. Les élèves les plus motivés finissent par se décourager et sombrent avec les autres. Quel gâchis ! Voilà une évolution qui doit partir de l'école primaire et avec la collaboration des parents. C'est une véritable campagne qu'il faudrait lancer pour infléchir les mentalités.

8. Les jeunes Wallons manqueraient d'esprit d'initiative.

Il faut donner davantage de responsabilités aux enfants au sein de nos classes, de nos écoles. On peut déjà, bien entendu, commencer dès l'école primaire ; leur donner l'initiative en matière de

solidarité, d'environnement, de civisme ; les encourager à prendre des initiatives, à faire des propositions. Au secondaire, la création de « mini-entreprises » gérées par les élèves à partir d'un projet imaginé par eux est une excellente idée qu'il faut multiplier.

9. Diversité des méthodes d'apprentissage à l'école primaire.

C'est l'anarchie la plus totale. Il existe, par exemple, un grand nombre de méthodes de lectures différentes. Que devient un enfant dont les parents déménagent en cours d'année scolaire ? Il faut unifier les méthodes d'apprentissage pour toute la Communauté Française.

A suivre...

Axel François, Votre Bourgmestre

Permanences du bourgmestre

Vous pouvez rencontrer le bourgmestre à sa permanence du samedi matin de 9h30 à 11h ou sur son site www.axelfrancois.be



TRAVAUX

LE PRINTEMPS EST LÀ



ROND-POINT ECUEILLÉ

Après un hiver particulièrement froid ayant pour conséquence de perturber l'avancement des travaux, on peut assister actuellement à la mise en place de la phase pharaonique de ces travaux au centre d'Ittre. Chacun peut maintenant se rendre compte des moyens mis en œuvre pour réaliser le collecteur mais aussi le by-pass.

Ce vendredi 23 mars le forage dirigé a commencé, il nécessite une grande technologie et des moyens matériels gigantesques. A côté des conteneurs, générateurs, deux bassins de décantation sont créés pour récupérer les boues, mais aussi les graviers provenant du forage de la roche qui seront récupérés en partie pour consolider nos routes de campagne.

Au mois de février, je vous informais des différentes étapes et du planning de ces travaux. La première phase consistant à creuser un tunnel entre la rue Planchette et la chocolaterie, initialement prévue pour 5 semaines, n'aura duré qu'une semaine !

Ce début avril, commencera la seconde phase sous le rond-point d'Ecueillé vers la rue de Huleu.



Pour ne plus connaître ceci...



LE DÉVERSOIR D'ORAGE DU BY-PASS AU RY TERNEL

Comme vous le savez tous, nous avons dû batailler ferme pour obtenir le by-pass qui préservera en ultime recours les habitants du centre des inondations. Cela nécessita la construction d'un déversoir énorme dans la N280. Ce déversoir sera recouvert d'une dalle de six tonnes qui se trouvera dans la route.



Le collecteur passe en-dessous du canal par le puits du Ry-ternel. Comme vous le voyez, le collecteur est accroché au mur de ce puits.

LA RUE DU VIEUX PAVÉ D'ASQUEM-PONT

Une autre partie des travaux se sont déplacés vers le vieux Pavé d'Asquempont avec la pose d'un nouvel égout et là pas de chance la présence d'un banc rocheux empêche le possibilité d'y effectuer un forage comme initialement prévu. L'ouverture d'une tranchée est donc nécessaire, mais entraîne aussi le remplacement de la conduite d'eau située au centre de la route. Nous devions attendre la fin de la période de gel pour installer une conduite d'eau volante (c'est-à-dire hors du sol) pour continuer à alimenter les riverains.

RUE DE VIRGINAL

La Société Wallonne Des Eaux remplace la vieille conduite d'eau. Le travail est réalisé de la rue du Bardé jusqu'au Clos des Lapins.

La piste cyclable peut commencer.



LA RUE DE BAUDÉMONT

Création de trottoirs

FAUQUEZ

Finition du mur réalisé par l'équipe de Geoffrey Dutry et avec une idée de banc sympa de Jonathan Leunens. Le service jardinage a également apporté sa touche en plantant le talus avec six tilleuls et des arbustes mellifères et ce dans le cadre du Plan Maya.

Félicitations à tout le service travaux pour l'embellissement de cet endroit.



MAISON CHABEAU

Particulièrement fier d'assister au début des travaux de la Maison Chabeau. Nous allons agrandir de 50% la place accessible à nos chérubins. De plus, les deux logements situés au-dessus de la maison seront réservés pour la garderie et les gardiennes. Notre volonté était de ne plus faire cohabiter des enfants et des personnes rencontrant des problèmes. Le déménagement vers la salle polyvalente s'est effectué dans la bonne humeur avec une parfaite collaboration entre les éducatrices et le personnel communal.

Merci aux parents de leur compréhension et de leur patience, mais comme disait une éducatrice : C'est pour le bonheur de tous...



> **Christian Fayt,**
Echevin des Travaux, du
Logement et de la Ruralité



POUR MIEUX COMPRENDRE LES TRAVAUX DANS CENTRE D'ITTRE

Une visite du chantier sera organisée le **13 avril 2012 à 15h** au rond-point d'Ecueillé pour les habitants de la Commune. Seront présents la SODRAEP, l'entrepreneur des travaux, et l'I.B.W., maître d'œuvre.

C'est en voyant sur le terrain que l'on comprend le mieux ! Venez nombreux.

> **Christian Fayt, Echevin des Travaux**



LES SUBSIDES AUX ASSOCIATIONS POUR L'EXERCICE 2012

Le budget communal 2012 vient d'être approuvé par la tutelle régionale. Ce budget comprend, notamment, les subsides approuvés à l'unanimité par le Conseil communal.

Ces subsides sont attribués à la suite de demandes motivées des associations demanderesse et sur base d'un avis de la Commission communale des subsides qui objective les critères d'attribution et analyse au cas par cas et de manière détaillée lesdites demandes.

Cette commission communale des subsides est composée de M. François SIVINE, Président, Mme H. de SCHOUTHEETE MM. Ferdinand JOLLY, Axel FRANCOIS, Jean-Paul CAYPHAS, Paul PERNIAUX et Claude DEBRULLE, membres.

Le secrétariat est assuré par Mme Frédérique JORIS de l'Administration communale.

Par souci d'information et de transparence, je crois opportun de rendre public les montants attribués à 56 associations communales et extracomunales tant en subsides directs qu'en subsides indirects.

Par subsides directs, on entend les sommes versées en numéraire aux associations.

Par subsides indirects, on entend l'occupation des locaux à titre gracieux ou à tarif préférentiel ; la prise en charge de certains frais de fonctionnement tels que eau, électricité, chauffage ; de frais de fournitures tels que matériel de bureau, photocopies, papier ; la mise à disposition de personnel communal (nombre de personnes, nombre d'heures, ...) ; le prêt de véhicule, transport de matériel ou de personnes ; le prêt de matériel : chaises, tables, podiums, tentes, ... Ces avantages indirects sont calculés par recoupement entre la déclaration faite par l'association et les renseignements émanant des différents services communaux.



> **Claude Debrulle,**
Echevin des Finances



APPEL À CANDIDATURES

Suite à des démissions, nous recherchons toujours des représentants de la société «civile» :

- Conseil du budget participatif : 1 personne
- Conseil de la solidarité internationale : 2 personnes

Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler l'importance de cette participation citoyenne. Dans ces différentes compétences communales, il s'agit, pour ces conseils, de donner des avis ou proposer des actions auxquelles le Collège communal doit donner une suite motivée.

LES CANDIDATURES ÉCRITES SONT À ADRESSER À :

M. Claude Debrulle, Echevin de la participation, Rue de la Planchette, 2 – 1460 Ittre
Ou par courriel : c.debrulle@ittre.be

LISTE DES ASSOCIATIONS SUBSIDIÉES PAR LA COMMUNE - SUBSIDES ANNÉE 2012

NOM DE L'ASSOCIATION	SUBSIDE DIRECT	AVANTAGES INDIRECTS CALCULÉS SUR L'ANNÉE 2010	TOTAL
A.D.E.S.A.	372	0	372
A.S.F. Virginal	1500	4024	5524
Amicale. Souvenir et Reconnaissance FNC	720	837	1556,6
ARRET	400	0	400
Art & Pédagogie	430	0	430
Association Jean Lebe	0	982	981,5
Atelier Théâtral d'Ittre	430	770	1200
Billard Club virginalois 2 ^e et 3 ^e division	125	0	125
C.C.B.W.	614	0	614
C.L.I.	63335	57211	120546
Cercle des Gilles Virginalois	992	100	1092
Cercle Royal Horticole et Avicole; «L'Avenir de Virginal»	645	252	897
Club photo du Ry-Ternel	125	300	425
Club Sirocco «La Maisonnée»	300	0	300
Concentration VW	0	500	500
Confrérie del tarte au crastofé	0	495	495
Corps et Vie danse ASBL	0	965	965
Corta Jaca	0	1700	1700
Croix-Rouge de Belgique	1000	325	1325
Domus	245	0	245
Equinoa	300	0	300
Fanfare St-Laurent de Haut-Ittre	372	0	372
Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre F.N.A.P.G./FB	125	0	125
Fête de la Jeunesse Laïque	500	0	500
Fishing Team de Ittre	125	0	125
FNC Fédération Nationale des Combattants et Déportés Virginal	422	100	522
IEW	125	0	125
Interyacht	149	7000	7149
J.S.I. Jeunesse Sportive Ittroise	10432	33626	44058
Jogging Club Virginalois	374	100	474
La Bruyère en Fête	500	295	795
La Roche d'Or Virginaloise	150	100	250
L'Art qui Show	430	2370	2800
Le Retour des Palombes	250	898	1146
Le Saule Kakémono	725	1600	2325
Lire et Ecrire	450	0	450
Melod'Ittre	0	1030	1030
Mobilité en BW	125	0	125
OCCDS Club canin	125	500	625
Oxfam Solidarité	125	0	125
P.A.C. Présence et Action Culturelle	447	65	512
Palette Ry Ternel	2400	3765	6164,5
Pas à Pas	1000	0	1000
Passerelles nouveau dossier	1000* +125	435	435
Patro Notre Dame Ittre	650	250	900
Patro St Pierre Virginal	650	100	750
Pêcheurs de Vesnau	125	0	125
Pensionnés socialistes Ittre-Haut-Ittre-Virginal	682	100	782
Pétanque de Vesnau	125	0	125
PJPO Paix Juste au Proche-Orient	900	139	1039
Royale Fanfare Communale d'Ittre	800	236	1036
Royale Harmonie Communale de Virginal	16190	4303	20493
Service d'Entraide a.s.b.l.	1200	0	1200
Tennis Club Ittre	0	1900	1900
TV COM	3161	0	3161
Vie Féminine	273	0	273
Virginal en Fête	500	3738	4237,5
TOTAL	116140	131107,1	247247,1



ITTRE : COMMUNE ZÉRO PESTICIDE

Beau succès de notre opération de « broyer vos végétaux » afin d'utiliser les copeaux pour vos parcelles dans le cadre de la semaine sans pesticides.

Depuis 2007, j'ai demandé au Service Travaux de réaliser un effort important pour réduire l'emploi d'herbicides.

Comme vous pouvez le voir, dans le tableau repris ci-dessus, après plusieurs années d'effort, en 2011 rien n'a été acheté.

Avec l'argent ainsi épargné, nous pouvons employer des jeunes pendant les vacances dont certains d'entre eux effectuent du désherbage.

Notre volonté est, bien sûr, de continuer à utiliser tous les moyens techniques et humains pour faire d'Ittre une commune pionnière.

> **Christian Fayt, Echevin des Travaux, du Logement et de la Ruralité**



AVIS - COMPOST

Comme chaque année, un tas de compost a été déversé à Haut-Ittre sur le parking de co-voiturage (là où a lieu le marché hebdomadaire)

Venez vous y approvisionner; c'est gratuit!

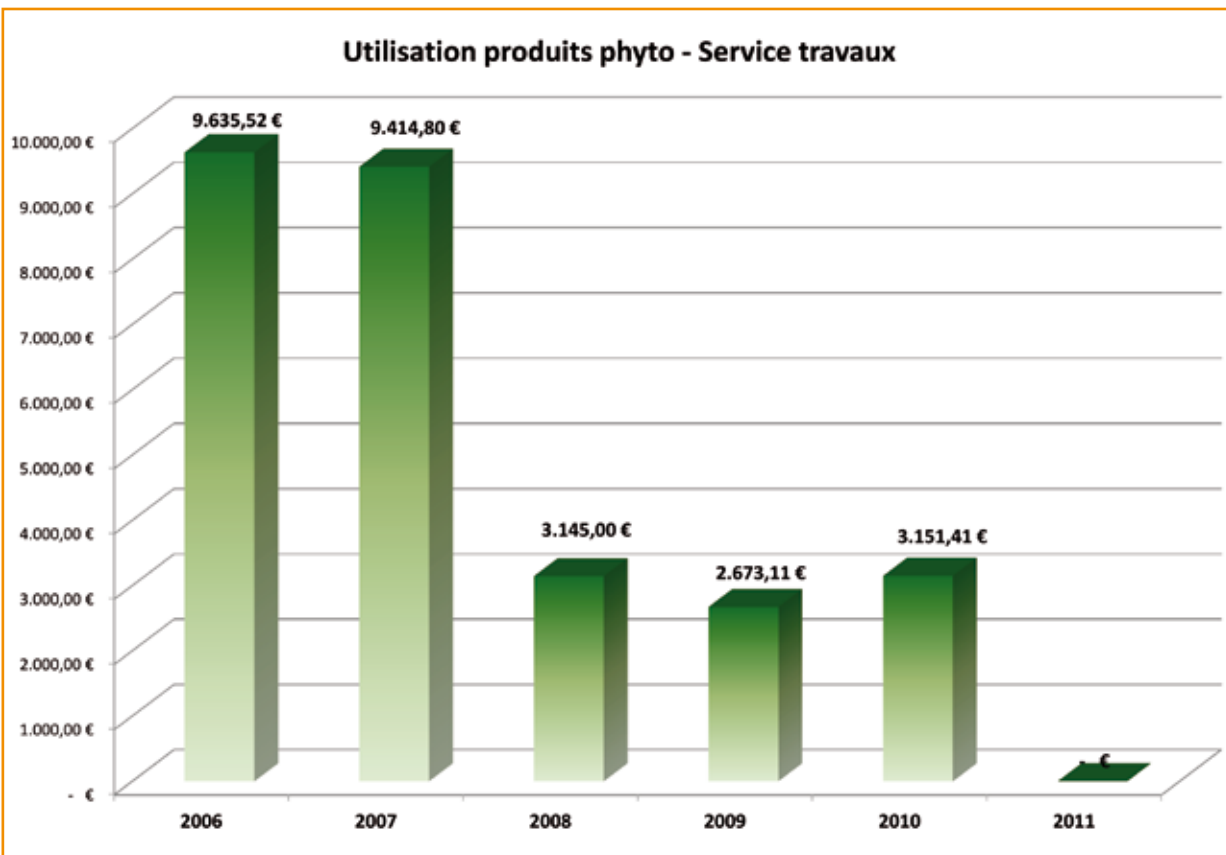
> **Axel François, Bourgmestre**



NOS FUTURS « EDDY MERCKX » BREVETÉS

Après un entraînement sur le terrain pendant 3 jours sous la supervision de l'asbl Pro-vélo, des équipes éducatives et d'accompagnateurs spécialement formés de la Commune, nos cyclistes en herbe, tous réseaux scolaires confondus, ont passé les épreuves pour l'obtention de leur brevet vélo les 14 et 28 mars 2012.

42 élèves à Ittre et 29 élèves à Virginal vont se voir remettre officiellement leur brevet fin mai mi-juin. Félicitations à tous.



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : BONNE NOUVELLE

Aung San Suu Kyi, citoyenne d'honneur d'Ittre, élue députée en Birmanie.



EXPRESSION POLITIQUE ECOLO

ECOLO, DES SOLUTIONS DURABLES

EN AVRIL, NE TE DÉCOUVRE PAS D'UN FIL !

EN MAI FAIT CE QU'IL TE PLAÎT !

Avril pourrait être le symbole de la frilosité, de la peur du changement !

Et Mai, le symbole de l'égoïsme, de la satisfaction personnelle !

Transposé dans notre réalité de vie, cela met en évidence ces attitudes, face à des réalités allant du local, au mondial.

Incontestablement, le monde est malade et demande en urgence de profonds changements.

Militer à ECOLO, c'est dépasser nos frilosités et nos égoïsmes, pour se préoccuper de l'avenir et s'impliquer dans ce combat pour le changement durable.

Par son action politique, Ecolo a comme objectif la transformation de la société suivant les principes de l'Écologie politique. Plus de démocratie, une meilleure justice économique et sociale, une maîtrise des choix technologiques et scientifiques, une plus grande solidarité entre les hommes, les peuples et les générations.

Ce sont quelques-uns des principes qui nous tendent l'engagement des militants Ecolo, tant au niveau local qu'aux autres niveaux politiques.

Envie de nous rejoindre ? Nous soutenir dans nos engagements ? Contacter : Paul Perniaux, Secrétaire de la locale d'Ittre 067/646652 ou paulperniaux@skynet.be

Notre site : <http://www.ittre.ecolo.be/>



AVIS À LA POPULATION : SACS POUBELLES GRATUITS

Cher-e-s concitoyen-ne-s, comme voté en Conseil communal, ainsi que signalé en annexe de notre lettre relative à la redevance poubelles, les sacs-poubelles gratuits seront désormais distribués sur base d'un « chèque sacs-poubelles » envoyé en même temps, et dans les mêmes conditions d'obtention, que les chèques « pouvoir d'achat », et ce, à l'automne 2012.

Il ne faut donc plus vouloir les obtenir, comme auparavant, auprès du service finances de l'Administration communale. L'information vous parviendra lors de l'envoi des chèques.



> **Pour le Collège : Marc Hordies, Echevin de l'économie locale**



ITTRE, COMMUNE DU COMMERCE ÉQUITABLE : C'EST PARTI !

La campagne «Communes du commerce équitable» promeut de façon large une consommation responsable pour un développement durable, tant au Nord qu'au Sud et incite à la fois à une meilleure sensibilisation à la consommation de produits équitables issus de pays défavorisés ou issus de la production locale. Tous les acteurs qui entrent dans cette démarche sont honorés, qu'ils soient administration communale, entreprises, associations, écoles, commerçants, restaurateurs... Ces raisons avaient amené les Conseils consultatifs Solidarité internationale et Economie durable et Emploi local à démarrer un projet visant à l'obtention du titre «Ittre, commune du commerce équitable». Un comité de pilotage diversifié et représentatif des acteurs locaux a notamment été mis en place récemment.

Le Conseil communal du 20 mars dernier a approuvé à l'unanimité l'adhésion au projet «Ittre, commune du commerce équitable» sur proposition des échevins de l'économie et de la solidarité internationale. Il s'agissait d'une étape importante à franchir parmi les critères d'obtention du titre.

L'inscription d'Ittre à la campagne est également maintenant formellement enregistrée auprès de l'association coordinatrice. Il s'ensuit que l'état d'avancement du projet peut être suivi par tous via sur le site Internet de l'organisation: <http://www.cdce.be>, en recherchant «Ittre» sous l'onglet «Votre commune».

Il n'est évidemment pas trop tard pour joindre le comité de pilotage. Celui-ci restera ouvert durant toute la durée du projet à toute personne intéressée par la campagne. La prochaine réunion aura lieu le 26 avril. Vous pouvez nous rejoindre en contactant Pierre De Coen (pierre.decoen@skynet.be, 067/64 68 17) ou Ronny Martin (ronny.martin@skynet.be, 067/84 20 92).

> **Ronny Martin, Président du Conseil consultatif Economie durable et Emploi local**



EXPOSITION TROIS FEMMES DANS L'ART ABSTRAIT

C'est le samedi 24 mars qu'a eu lieu le vernissage de l'exposition des «Trois femmes dans l'art abstrait» : Marthe DONAS, Anne BONNET et Mig QUINET.

Cet événement s'est déroulé en présence d'un public nombreux, diversifié et séduit par la stimulante découverte des œuvres de ces trois grandes dames de la peinture belge.

Cette exposition, mise sur pied par l'équipe du Musée Marthe DONAS, réunit une quarantaine d'œuvres très représentatives de l'évolution picturale de ces trois artistes appartenant pratiquement à la même génération et toutes trois investies dans l'art abstrait.

A. Bonnet a progressivement décanté le réel pour le transformer en termes abstraits, en privilégiant les espaces rythmiques et une construction rigoureuse. Sa disparition prématurée en 1960 interromp brutalement ses recherches formelles. Elle laisse une œuvre empreinte de retenue, d'intériorité et de noblesse.

M. Quinet opte progressivement pour une palette aux couleurs audacieuses, avec un goût marqué pour une touche libre et fougueuse. Son attrait pour l'abstraction géométrique n'exclut nullement un lyrisme où éclate sa fascination pour les forces élémentaires de la nature qu'elle traduit en jaillissement formels.

Marthe Donas appartient à la génération qui précède celle d'Anne Bonnet et Mig Quinet. Cependant les œuvres présentées dans l'exposition ont été créées à peu près au même moment que celles des deux autres exposantes, à partir de la fin des années quarante. C'est à ce moment qu'elle renoue avec la peinture, après une interruption de vingt ans pour des raisons d'ordre familiale. Elle est invitée à montrer son travail dans la Galerie Apollo, que fréquentent régulièrement A. Bonnet et M. Quinet.

L'exposition «Trois femmes dans l'art abstrait» rend hommage à ces artistes en mettant en lumière leurs recherches dans un accrochage qui privilégie les rapprochements thématiques et formels.

Cette exposition, durant sept semaines, n'a lieu que grâce au concours compétent, dévoué et désintéressé de quelques personnes que je ne peux pas ne pas citer. Il s'agit de Marcel DALOZE, le conservateur et Vice-président du Musée Marthe Donas, d'Yvonne JOYEUX, sa conseillère de longue date, et de Monique LENOIR, notre responsable administrative et technique du Musée.

Le choix des œuvres, la conviction des prêteurs privés qu'ils ont emportés et auxquels nous sommes aussi infiniment reconnaissants, l'accrochage judicieux des tableaux dans leurs correspondances et leur dialogue, toute cette richesse artistique rassemblée, c'est à eux que nous le devons et nous ne pouvons que les en féliciter.

Je ne peux que vous inviter, à votre tour, à venir admirer ce beau travail de dialogue artistique dans un des lieux culturels privilégiés de notre village : l'espace BEAUTHIER.

> **Claude Debrulle, Président du Musée**



LES AÎNÉS EN BALADE



C'est sous un soleil radieux que, ce 15 mars, 42 personnes ont visité le magnifique Château de Seneffe situé à seulement quelques pas de chez nous.

Ce château de style Louis XVI abrite une belle collection d'orfèvrerie que nous ont fait découvrir deux charmantes guides. La visite s'est terminée par une dégustation de cacao comme on le buvait au 18^e siècle.

Avant de reprendre l'autocar, tout ce petit monde a pu se balader dans le très beau parc du domaine. Sur le chemin du retour, une tasse de café et un morceau de tarte nous attendaient à la Tour Glacée de Ronquières.

A RETENIR : PROCHAINS VOYAGES :

- Liège : le jeudi 19 avril 2012
- Beloeil : le vendredi 4 mai 2012
- Bruges et Damme : le jeudi 21 juin 2012

RENSEIGNEMENTS :

Arthur Deghorain : 0475/598 605

NB : nous remercions Jacques Vanderlinden pour les photos.





RÈGLEMENT DE MISE À DISPOSITION DE VÉLO ÉLECTRIQUE

Le CPAS de Ittre est propriétaire de 3 vélos électriques. Il se propose à mettre à disposition des usagers ittrois. Ces vélos sont rechargeables électriquement.

ARTICLE 1

Description des vélos :

Vélos à 6 vitesses, électriques, de couleur noire et de marque MAXUS

Équipement des vélos :

- 1 cadenas à clé
- 1 garde-boue à l'avant
- 1 sonnette
- 1 pompe
- 1 boîte à outillage de base (clé, tournevis)
- 1 batterie et 1 chargeur
- 1 lampe avant et 1 arrière (fixe ou clignotante)

ARTICLE 2 : MODE D'EMPLOI

1. Chargement de la batterie

- Vérifiez que le chargeur est coupé avant de le connecter au vélo.
- Après avoir connecté le chargeur au vélo et avoir allumé le chargeur, les LED vont progressivement s'allumer d'orange à vert (pleine charge). Il faut couper le chargeur dès que la batterie est chargée.
- Vérifiez que le voltage est bien AC 220V/240 V et non du 110 V.
- Ne laissez pas tomber le chargeur, cela pourrait l'endommager définitivement.
- Ne couvrez pas le chargeur, il a besoin d'être ventilé pour éviter une surchauffe.
- Chargez la batterie après chaque utilisation.
- Ne jamais laisser la batterie chargée sans fonctionnement pendant une longue durée.
- Ne jamais ouvrir le chargeur.
- La batterie est complètement chargée quand les 3 lumières LED sont vertes.
- Il y a 3 modes d'éclairage des lampes avant : éclairage constant, clignotement lent ou rapide.

2. Fonctionnement

Le vélo fonctionne sur batterie au lithium.

Afin de rouler avec le moteur (assistance électrique) vous êtes obligés de pédaler ! Si vous arrêtez de pédaler le moteur s'arrête, ceci par mesure de sécurité et aussi par conformité selon la loi européenne sur les vélos électriques.

Le moteur peut vous assister jusqu'à une vitesse de 26 km/heure. Si vous arrêtez de pédaler ou si vous freinez, celui-ci s'arrêtera.

Ce vélo peut être utilisé comme vélo sans assistance. Pour ce faire, coupez la batterie en positionnant la clé dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

3. Dépannage simple

Problèmes :

- Si la vitesse est réduite : Charge de la batterie, pression des pneus, crevaison ou charge trop lourde.
- Le moteur ne fonctionne pas ou le voyant d'allumage ne s'allume pas : Vérifiez tous les branchements électriques et assurez-vous que chaque câble est relié.
- Le voyant d'allumage est allumé mais le moteur ne fonctionne pas : Vérifiez tous les branchements électriques et assurez-vous que chaque câble est relié et en particulier les câbles provenant du levier de frein.

ARTICLE 3 : PRÉCAUTIONS D'USAGE

- Lubrifiez les engrenages, la chaîne et les pignons avec un lubrifiant à base de téflon.
- La pression correcte des pneus est de 65 PSI.

- Utilisez uniquement la batterie pour le vélo. N'introduisez aucuns autres adaptateurs ou chargeurs dans la batterie.
- Nettoyez les plastiques avec un tissu légèrement humide.
- Nettoyez le vélo avec un tissu sec ou un savon neutre.
- Ne laissez pas le vélo sans surveillance et sans être cadenassé.
- Ne laissez pas le vélo sur la voie publique et rentrez- le dès que possible dans un endroit fermé.

ARTICLE 4 : ETAT DES LIEUX CONTRADICTOIRE DE LA MISE EN LOCATION

Avant de prendre possession du vélo, assurez-vous de son parfait état et de son complet équipement. Un document attestant votre prise de possession du vélo en parfait état de fonctionnement vous sera soumis à signature.

Le vélo doit revenir : avec une pression des pneus correcte, en état propre, avec la batterie chargée, les freins et la sonnette en état de fonctionnement, les chaînes, pignons et engrenages lubrifiés, avec le matériel accompagnant le vélo complet et en parfait état. Cette vérification sur base de l'état des lieux contradictoire de départ.

ARTICLE 5 :

Si un problème perdure, après avoir appliqué correctement les recommandations des articles 2 et 3, ramenez le vélo le plus rapidement possible au CPAS.

ARTICLE 6 :

Vous devez respecter le code de la route. Toute infraction au code de la route sera de votre propre responsabilité et le CPAS se réserve le droit d'entamer les poursuites judiciaires utiles si ce non-respect entraîne un préjudice au CPAS de Ittre.

ARTICLE 7 : CAUTION

Une caution d'un montant de cent euros (100 €) vous est demandée quelque soit le temps d'utilisation du vélo. Elle vous sera restituée dès que le vélo sera rentré et vérifié par nos services.

Le vélo doit être restitué au jour et à l'heure prévus. Si ceci n'est pas respecté du fait du CPAS, le locataire n'en sera pas tenu responsable, il ne sera pas tenu compte du délai supplémentaire dans le prix de la location.

La Caution doit être remise au CPAS, au jour et au moment de la prise de possession du vélo.

Perte, vol et autres dégâts.

- Dans le cas de non restitution du vélo appartenant au CPAS de Ittre, celui-ci conservera l'intégralité de la caution déposée et réclamera 400 € supplémentaire.
- En cas de non-paiement dans les 15 jours suivants le retour prévu, le CPAS se réserve le droit d'intenter une action en justice contre le redevable.
- Dans le cas de dégâts constatés lors de la remise du vélo, le CPAS gardera également le cautionnement, sous réserve de l'importance des dégâts ou de la remise incomplète de l'équipement.

ARTICLE 8 : LOCATION DU VÉLO

Location par jour : 2,00 €

Location par semaine : 13,00 €

Location pour le personnel communal dans le cadre de son activité professionnelle : gratuit. Les demandes doivent parvenir par le chef de service et/ou le responsable d'administration.

ARTICLE 9 : RÉCEPTION DES DEMANDES

Les demandes de location doivent nous parvenir une semaine à l'avance, afin que nous puissions nous organiser. Le CPAS de Ittre ne peut être tenu responsable de la non-disponibilité des vélos.

Il suffit de téléphoner au CPAS de Ittre : 067/67.71.67 de mentionner que l'appel concerne la location de vélos.

Vous serez alors en contact avec le responsable : qui prendra note de vos noms et adresse, votre numéro de téléphone, des dates de location et conviendra avec vous des heures de mise à disposition du vélo réservé au CPAS.

ARTICLE 10 : CONFIRMATION DE LOCATION

Dès que la location est confirmée, le versement des sommes dues doivent parvenir dans les deux jours sur le compte bancaire suivant : 091-0008884-86 avec la mention des jours de location et le mois concerné.

ARTICLE 11 :

Lors de la prise de location du vélo, le locataire se présentera au CPAS avec sa carte d'identité.

> Pour le Conseil de l'Action sociale de Ittre
A. François, Secrétaire
N. Colette, Présidente



LE POTAGER COMMUNAL

Le potager communal a recommencé à vivre après une léthargie de quelques mois.

Quel plaisir de jardiner dans le bon air et dans la bonne humeur avec, en prime, les conseils avisés de quelques spécialistes;

Il reste encore quelques parcelles à attribuer.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

- Jean-Marie Gervy: 0470/623 494
- Claude Berckmans: 0477/ 623 494

> **Axel François, Bourgmestre**





INVITATION AUX ENFANTS DE NOS ÉCOLES ET DE NOTRE COMMUNE

LE MERCREDI 25 AVRIL PROCHAIN AURA LIEU LA 9È ÉDITION DU «GRAND PRIX D'ORTHOGRAPHE GUSTAVE BARBIER» RÉSERVÉ AUX ENFANTS DE 6È PRIMAIRE.

Chaque année, des élèves venus des quatre coins du Brabant Wallon nous rejoignent pour participer à cette épreuve.

Nous comptons, cette année encore, sur la présence des écoliers de notre village à cette sympathique manifestation culturelle.

Nous attirons votre attention sur le fait que tous les enfants domiciliés mais non scolarisés dans notre commune sont également les bienvenus... Ils peuvent s'inscrire en téléphonant à Madame Frédérique Joris : 067/79.43.38 ou en lui envoyant un courriel à l'adresse suivante : f.joris@ittre.be

POUR TOUTE INFO :

Frédérique Joris :
067/ 79.43.38
(de préférence entre
9 et 12h)



> **Axel François, Bourgmestre**



JUMELAGE ITTRE / ECEUILLE - DÉJÀ 20 ANS !

LES FESTIVITÉS DU 24 AU 26 AOÛT 2012



M. Raymond THOMAS, Maire d'Écueillé et le 1^{er} échevin d'Ittre



C'était il y a plus de 20 ans !

M^{me} CERIEZ de Virginal rencontre M^{me} LARIVE d'ECUEILLE à l'occasion d'une session du Jury international de concours de chiens de races dont elles sont membres toutes les deux.

Et, à la seconde dame qui cherche un village de +/- 5.000 habitants, pas trop éloigné du Berry où l'on parle le français, la première répond : ITTRE est le village rural que vous cherchez !

Et c'est ainsi que le 05 juillet 1992, les Maire et Bourgmestre d'ECUEILLE et d'ITTRE, feu MM. Pierre BOURGUIGNON et Louis CARLIER, ont signé la Charte de Jumelage entre les deux communes (voir ci-contre).

Et cela fait 20 ans que ce jumelage permet rencontres ponctuelles et visites amicales toujours avec le sourire et autant d'amitié. Bien sûr, entre les Harmonie Royale de Virginal et Société Musicale d'Écueillé, mais aussi, au fil des années, entre d'autres associations, groupes sportifs ou familles : pour Ittre, ce sont le S.I.T.I., le C.L.I., Mélod'Ittre, les écoles, les comités de quartier, ...

A Écueillé, il y a même un magnifique «Espace ittrois» et à Ittre, il y a un Rond Point «Écueillé» tout aussi fréquenté mais par d'autres moyens de locomotion.

Au cours des deux dernières années des innovations ont été lancées en vue d'enrichir encore ces échanges.

Ainsi, en 2010, deux séjours à thème furent organisés : l'un à Écueillé, du 08 au 11 avril, trois journées de découvertes de la filière de cuir depuis la tannerie de la peau jusqu'à la maroquinerie de luxe Vuitton en passant par la maroquinerie artisanale et le musée du cuir.

L'autre séjour a été pris en charge par notre commune du 29 au 31 octobre 2010. «Au fil de l'eau» a permis à nos invités écueillois de découvrir l'entreprise «Idempapers», le canal, le plan incliné, les ascenseurs hydrauliques de Bracquegnies et d'effectuer la croisière du «Millenium».

En octobre 2011, pour l'année internationale de la Forêt, nos amis français ont mis les petits plats dans les grands pour nous faire découvrir la magnifique chênaie de la forêt domaniale de Loches, une sylviculture dynamique avec une valorisation du chêne au service du développement régional grâce à la formation des jeunes et à l'exploitation de la scierie où tout est récupéré de la poutre à la sciure.

Et déjà, d'autres projets pour 2013 ...

Mais d'ici là : à Ittre les festivités des 20 ans de jumelage du vendredi 24 au mardi 28 août 2012

Il appartient à notre commune de célébrer ce vingtième anniversaire d'une entreprise de longue haleine : accueillir dans la joie et la bonne humeur nos 80 invité(e)s écueillois.

Le programme est fixé :

Le vendredi 24 août vers 15.00, arrivée et verre de bienvenue en la salle communale de Haut-Ittre. Accueil dans les familles avant une découverte picturale à l'Espace Bauthier.

Le samedi 25 août :

- le matin : plantation de deux arbres, symbolique du jumelage, auprès de l'Avenue du Pré de l'Aite ; Cérémonies patriotiques à Ittre et Virginal.
- l'après-midi : à 18.00 concert en plein air de la Société Musicale d'Écueillé pour la Kermesse de Virginal.
- la soirée : libre en famille avec faculté de participer à la kermesse et d'assister au feu d'artifice.

Le dimanche 26 août :

- le matin : compétition de judo (kakemono/Club Ecueillois), forum des rencontres associatives ;
- l'après-midi : concert des 2 Harmonies de Musique au Palais de Plume ;
- la soirée : dîner officiel pour le 20^{ème} anniversaire.

Le lundi 27 août : Journée d'excursion : la citadelle de Namur, le village de Redu, la descente de la Semois en grande barque, ...

Le mardi 28 août : Petit déjeuner dans les locaux de l'école communale d'Ittre et départ de nos invités.

> **Claude Debrulle, Echevin du Tourisme**



Rencontres du 10 et 11 juillet 2010



AVIS DE RECHERCHE

Traditionnellement, nos invité(e)s écueillois sont, pendant leur séjour chez nous, accueillis et hébergés chez l'habitant.

Nous recherchons une **cinquantaine de lieux d'hébergement** entre le vendredi 24 et le mardi 28 août 2012. Toute personne disposée à ce geste de sympathie généreuse est invitée à se faire connaître auprès

de l'Administration communale – Madame Frédérique JORIS – Secrétaire du Comité de Jumelage – Tél. 067/79 43 38 – f.joris@ittre.be

Déjà un tout grand merci pour votre disponibilité.

> **Claude Debrulle, Echevin du Tourisme**



PERDRE UNE ANNÉE SCOLAIRE... QUEL GASPILLAGE !

- de temps
- d'argent
- d'énergie

et cela, pour **TOUS**

- l'intéressé
- ses parents
- la Communauté



Comment éviter cet échec ?

LE SOUTIEN À LA RÉUSSITE SCOLAIRE

- Des professeurs qualifiés
- Des conditions réellement à la portée de tous (6€ l'heure de cours)

RENSEIGNEMENTS : Frédérique Joris :
067/79.43.38 – f.joris@ittre.be

Une nouvelle aventure
pour votre **vélo**
... ici ou ailleurs



Collecte de vélos en
bon état dans votre
parc à conteneurs
samedi 28 avril 12



NAISSANCES

WIELANT PATTY : née le 13/02/2012 à Braine-l'Alleud

LOOTS MATHIS : né le 27/02/2012 à Braine-l'Alleud

BRANS SILIAS : né le 28/02/2012 à Ittre
CIUCCOLI EMILIA : née le 28/02/2012 à La Louvière

SPRUYT MARION : née le 2/03/2012 à Jette
CARLIER ANAÏS : née le 5/03/2012 à Nivelles

DUPONT THÉO : né le 8/03/2012 à Soignies

HENUS MARTIN : né le 10/03/2012 à Braine-l'Alleud

DASCOTTE CHARLOTTE : née le 20/03/2012 à Soignies



DÉCÈS

DEMESSE OCTAVE : décédé le 4/03/2012 à ITTRE

LEDÈQUE AGNÈS : décédée le 7/03/2012 à ITTRE

CHRETIEN GERMAINE : décédée le 7/03/2012 à NIVELLES

DELESCOLLE LUCETTE : décédée le 9/03/2012 à ITTRE

GHISTE MARTHE : décédée le 15/03/2012 à BRAINE-L'ALLEUD

SAINT JEAN MARCEL : décédé le 15/03/2012 à ITTRE



UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL OU PRESQUE...

70 ANS DE MARIAGE fêtés dans notre Commune.

C'est un beau voyage, une magnifique croisière, une véritable odyssée !!

Félicitations à Marie-Jeanne Bauduin et Cyrille Coudyser, deux tourtereaux qui résident actuellement dans une seniorie de notre Commune.

> **Axel François, Bourgmestre**



> **Marie-Claire Godeau,**
Officier de l'État-civil



INVITATION



Le désormais traditionnel

«CONCOURS D'ORTHOGRAPHE POUR ADULTES»

organisé par l'Administration Communale et le PAC aura lieu le **samedi 21 avril 2012**.

Venez tester, en notre compagnie, vos connaissances orthographiques et défier les pièges de la grammaire française dans une ambiance conviviale.

Réservation indispensable (avant le 16 avril) au **067/79.43.38 – f.joris@ittre.be**

Rendez-vous à 10h30 à l'école communale d'Ittre, rue Jean Jolly, 2.

!!! Nous vous attendons nombreux !!!

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

- Frédérique Joris : 067/79.43.38
- f.joris@ittre.be



PLANTER UNE HAIE AVEC LE SOUTIEN DE LA PROVINCE DU BRABANT WALLON

Mille facettes pour une haie indigène bien intégrée ! Au fil du temps, la haie est apparue comme un élément essentiel de notre paysage. L'objectif de la haie n'est plus limité à la protection ou encore à une simple clôture délimitant la propriété. Elle favorise l'épanouissement harmonieux de la flore et la faune. Le choix de la haie doit être bien réfléchi. Elle peut être défensive, ornementale mais aussi servir de brise-vent, coupe-vue, lieu d'hébergement pour la faune.

Vous souhaitez planter une haie de minimum 20m avec un maximum de 100 m, la Province du Brabant Wallon peut vous y aider. Le service environnement de la province fournit les plants nécessaires pour planter la haie. Cette année, les plants choisis par la province sont des arbustes à fleurs.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : formulaires à remplir, mode de plantation, espèce d'arbre et d'arbustes disponibles, contactez l'éco-conseillère **Marie-José ARIAS** au **067/79.43.49, mj.arias@ittre.be**

Vous trouverez le formulaire de présentation du projet sur le site internet **www.brabantwallon.be**.

Les projets doivent être rentrés pour le **31 mai 2012**.



PLUSIEURS VOITURES INCENDIÉES À ITTRE

Faits inhabituels sur le territoire de notre paisible Commune, plusieurs automobiles ont été incendiées. La piste criminelle est clairement établie et le vol des papiers du véhicule semble être le mobile. Les voitures de marque Renault en seraient la cible privilégiée.

La meilleure parade proposée par la zone de police est de ne pas laisser vos documents à bord.

> **Axel François, Bourgmestre**

Prochain Conseil communal :

24 AVRIL 2012 – 19H

GRAND PLACE 1 – 1460 ITTRE

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Claude DEBRULLE**, Echevin de l'Information, des Finances, de la Culture, de la Participation, du Tourisme et de la Solidarité internationale.

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page :
Nancy Dutoit d'Inform'Action asbl

Impression : **Imprimerie Delferrière**